

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2012

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 16 mars 2012 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : : M. BERTHELOT, Maire, Melle JACQUET, Mme LESAIN, M. LASCOVITCH, M. PAULET, Maires Adjoints, M. ZAJIC, M. FARY, M. LOINTIER, Mme SOUSA, Melle MESTRE, M. MARQUES, M. CARRION, M. PAGE.

Absent : M. RIGAUD (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), Mme ANASTACIO.

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2011

- Compte administratif du budget commune

Le budget de fonctionnement s'établit en recettes à 608 149.31 € et en dépenses à 412 234.02 €. L'excédent est donc de 195 915.29 €.

Le budget d'investissement s'établit en recettes à 586 438.97 € et en dépenses à 727 193.60 € (compris les restes à réaliser). Le déficit est donc de 140 754.63 €.

L'ensemble des 2 budgets fait apparaître un excédent de 55 160.66 €.

- Compte administratif du budget assainissement

Le budget de fonctionnement s'établit en recettes à 74 083.79 € et en dépenses à 42 919.44 €. L'excédent est donc de 31 164.35 €.

Le budget d'investissement s'établit en recettes à 136 514.14 € et en dépenses à 24 085.32 €. L'excédent est donc de 112 428.82 €.

L'ensemble des 2 budgets fait apparaître un excédent réel de 143 593.17 €.

- Compte administratif du atelier Relais CHANY

Le budget de fonctionnement s'établit en recettes à 2 909.75 € et en dépenses à 228.95 €. L'excédent est donc de 2 680.80 €.

Le budget d'investissement s'établit en recettes à 4 97916 € et en dépenses à 7 061.71 €. Le déficit est donc de 2 082.55 €.

L'ensemble des 2 budgets fait apparaître un excédent réel de 598.25 €.

- **Compte de gestion du receveur année 2011**

L'ensemble des comptes de gestion du receveur a été adopté à l'unanimité. Ils sont conformes aux comptes administratifs.

2. AFFECTATION DE RESULTATS

a) Budget Assainissement

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'année 2011 de 31 164.35 € à l'excédent reporté.

b) Budget Atelier Relais CHANY

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'année 2011 de 2 680.80 €

- à l'affectation complémentaire en réserves (1068) : 2 082.55 €
- l'excédent reporté : 598.25 €

c) Budget Commune

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'année 2011 de 195 915.29 € à :

- l'affectation complémentaire en réserve : 140 754.63 €
- l'excédent reporté : 55 160.66 €

3. RAPPORT D'ACTIVITES 2011 DDT AGENCE SANCY VAL D'ALLIER

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2011 établi par l'Agence Sancy Val d'Allier-DDT.

4. EMPRUNT TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BOURG ALLEE DES MARRONNIERS

Le Maire rappelle que pour financer les travaux d'aménagement de bourg, allée des marronniers, la commune a besoin de contracter un emprunt de 150 000 €. Il présente les différentes offres reçues des banques.

Le Conseil décide de retenir la proposition du Crédit Agricole soit un emprunt au taux de 4.40% sur 15 ans avec amortissement constant, date du 1^{er} remboursement : 25/09/2012.

5. AUGMENTATION LOYER APPARTEMENT PLACE DE LA LIBERTE

Le Conseil décide de fixer le loyer de l'appartement situé au-dessus de l'école à 450 € par mois, compte tenu des nombreux travaux effectués. Le logement est dorénavant prêt à la location.